

L'évolution du patrimoine des ménages au Québec, 1999-2012

Gilles L. Bourque

JANVIER 2016

Notices biographiques

Chercheur à l'IRÉC, **Gilles L. Bourque** détient un doctorat en sociologie économique et une maîtrise en sciences économiques à l'UQAM. Il est l'auteur du livre ***Le modèle québécois de développement : de l'émergence au renouvellement***, paru en 2000 aux Presses de l'Université du Québec qui a obtenu le premier Prix pour la meilleure thèse de doctorat de l'IRÉC. Il est coauteur, avec Benoît Lévesque, du livre ***Le renouveau de la sociologie économique de langue française***, Paris, Desclée de Brouwer, 2000.

© Institut de recherche en économie contemporaine
978-2-923203-52-2

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2016

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Canada, 2016

IRÉC, 1030, rue Beaubien Est, bureau 103, Montréal, Québec H2S 1T4

Table des matières

Introduction	1
CHAPITRE 1	
Comparaison des patrimoines des ménages en 2012	3
1.1 Aperçu global.	3
1.2 Des différences importantes.	5
1.3 Des écarts de patrimoine	6
CHAPITRE 2	
Comparaison 1999-2012 : des évolutions différenciées	9
2.1 Un patrimoine collectif de retraite en hausse	9
2.2 Un lent rattrapage	11
CHAPITRE 3	
Variation des patrimoines selon les quintiles : comprendre autrement les inégalités	13
CHAPITRE 4	
Variation globale des patrimoines 1999-2012 : des résultats surprenants	17
CHAPITRE 5	
Quelques caractéristiques des épargnants des régimes de retraite privés.	19
5.1 L'épargne retraite privée en fonction de caractéristiques sociodémographiques: des progrès notables	19
5.2 Le rôle clé des régimes collectifs	21
Conclusion	23

Liste des tableaux

Tableau 1. Composition du patrimoine, valeur globale, 2012 (en million \$ et en %)	4
Tableau 2. Composition du patrimoine, valeur médiane et moyenne, 2012 (en dollar et en % d'unité familiale)	7
Tableau 3. Évolution du patrimoine, valeur globale, Québec, 2012 (en million \$ de 2012 et en % d'unité familiale)	10
Tableau 4. Variation des patrimoines nets selon les quintiles, Canada, 1999-2012	14
Tableau 5. Variation des patrimoines nets selon les quintiles, Québec, 1999-2012	14
Tableau 6. Variation des patrimoines nets selon les quintiles, Ontario, 1999-2012	14
Tableau 7. Variation des actifs et dettes des ménages, Canada, Québec et Ontario, 1999-2012, en %	17
Tableau 8. Actifs dans les régimes de retraite privés, valeur médiane et moyenne, Québec, 1999, 2012 (\$ de 2012)	20

Liste des graphiques

Graphique 1. Salaires et traitements en % du PIB	18
--	----

Résumé

La composition du patrimoine global des Québécois se distingue de façon significative de celle du reste du Canada. Alors que dans le reste du Canada (ROC), l'élément le plus important du patrimoine reste la résidence principale (37,1 % en Ontario contre 28,6 % au Québec), c'est dans la catégorie de l'épargne retraite que les Québécois possèdent la plus grande part de leur avoir total (34,9 % contre 30 % dans le ROC). L'étude sur l'évolution du patrimoine des ménages au Québec arrive à d'autres résultats surprenants : à l'exception des résidences et des capitaux propres dans l'entreprise, ce sont les ménages québécois qui ont connu, entre 1999 et 2012, la plus forte croissance de leur patrimoine lorsqu'on les compare aux ménages canadiens et ontariens.

Les enquêtes sur la sécurité financière des ménages

Cette recherche vise à faire le portrait de l'évolution de la structure du patrimoine des ménages au Québec en s'appuyant sur les données de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) des ménages. Sur la base de ces enquêtes, elle permet aussi de comparer cette évolution à celle des ménages de l'Ontario et du Canada dans son ensemble. Cette démarche comparative permet de mieux cerner « le profil patrimonial » des Québécois, en identifiant ses forces et ses faiblesses, au-delà des stéréotypes qui nous sont imposés de longue date. Malgré les limites de cet exercice, nous pouvons répondre que non seulement un profil patrimonial québécois existe bien, mais qu'il s'est même renforcé, malgré toutes les politiques libérales qui ont été menées pour effacer ces distinctions.

Les données de l'ESF permettent aussi de tirer quelques constats de la situation particulière de l'épargne pour la retraite des ménages québécois, en fonction d'un ensemble de critères socioéconomiques qui ont été intégrés à ces enquêtes. En tenant compte de l'évolution et des caractéristiques de l'épargne retraite en fonction des unités familiales et des groupes d'âge, nous pouvons ainsi aborder les enjeux d'inégalité sociale et d'équité intergénérationnelle.

Des inégalités moindres

Les inégalités de patrimoine sont moins importantes au Québec que dans le reste du Canada. On a pu constater dans cette étude que c'est au Québec où le quintile supérieur (les 20 % des ménages les plus favorisés) accapare le patrimoine net le moins élevé (61,4 % au Québec contre 69,3 % en Ontario et 75 % en Colombie-Britannique), et où le quintile inférieur a vu la valeur médiane de son patrimoine s'améliorer, contrairement au reste du Canada.

Du côté de l'épargne hors des régimes de retraite, on constate deux choses : d'une part, si la grande majorité des ménages possèdent des dépôts dans des institutions financières (92,2 %), les avoirs détenus sous cette forme sont peu significatifs (la moitié y possède moins 4 000 \$) ; d'autre part, les actifs détenus sous forme de fonds communs de placement et de capital-actions (or REER) sont en moyenne plus importants, mais ne sont présents, respectivement, que chez 7,7 et 7,2 % des unités familiales québécoises. Systématiquement, les Québécois y sont moins présents que pour les unités familiales canadiennes. Toutefois, ici comme ailleurs, on constate que le CELI détourne une partie significative des actifs de l'épargne pour la retraite.

Un renforcement significatif du patrimoine collectif

Entre 1999 et 2012, la part des détenteurs de droits de régime collectif de retraite est passée de 44,8 % à 51,3 % (augmentation de 15 %) alors que leur actif global en valeur réelle a plus que doublé (augmentation de 130 %) pendant la période. En 1999, ce patrimoine collectif représentait 64 % de l'épargne retraite des ménages; en 2012 il atteignait 70 %. Il faut préciser que nous obtenons ces résultats malgré le fait que les régimes publics de retraite sont exclus des actifs pris en compte par l'ESF. On peut donc en conclure que les caractéristiques collectives du profil patrimonial québécois se sont renforcées de façon significative pendant cette période.

Enfin l'étude démontre que si les politiques publiques cherchaient à favoriser une progression plus importante de la part des ménages couverts par la catégorie de régimes de retraite collectifs et de leur part en actifs immobiliers (en particulier la résidence principale), deux catégories qui signalent de plus faibles inégalités de patrimoine, l'enrichissement des Québécois pourrait profiter au plus grand nombre de ménages et de façon plus égalitaire. Malheureusement, le gouvernement québécois actuel, en prolongement de ce que faisait le gouvernement Harper, a plutôt cherché à soutenir à tout prix le développement des catégories à forte inégalité de patrimoine (les actifs financiers hors régime de retraite et les régimes de retraite individuels) et à fragiliser les régimes collectifs.

Introduction

La présente recherche vise à faire le portrait de l'évolution de la structure du patrimoine des ménages au Québec depuis la fin des années 1990. Statistique Canada mène, de façon irrégulière, une vaste Enquête sur la sécurité financière (ESF) des ménages, ce qui nous permet d'obtenir des radiographies ponctuelles de la situation des ménages québécois dans ce domaine. Sur la base de ces enquêtes, nous allons analyser l'évolution de cette situation en nous appuyant sur les résultats des enquêtes de 1999, de 2005 et de 2012, tout en cherchant à comparer cette évolution à celle des ménages de l'Ontario et du Canada dans son ensemble. Cette démarche comparative devrait permettre de mieux cerner «le profil patrimonial» des Québécois, en identifiant ses forces et ses faiblesses, au-delà des stéréotypes qui nous sont imposés de longue date.

Les données provenant des enquêtes sur la sécurité financière des ménages pourront aussi nous donner un nouvel éclairage sur les enjeux actuels de l'épargne au Québec, complétant nos autres études sur le sujet ou nos portraits sur la finance responsable. Comme nous le verrons dans cette note, les actifs en cause sont gigantesques et, dans leur majorité, ont l'avantage d'être contrôlés par des institutions collectives.

Nous profiterons également du traitement de ces données pour tirer quelques constats de la situation particulière de l'épargne pour la retraite des ménages québécois, en fonction d'un ensemble de critères socioéconomiques qui ont été intégrés à ces enquêtes. En tenant compte de l'évolution et des caractéristiques de l'épargne-retraite en fonction des unités familiales et des groupes d'âge, nous pourrions par exemple aborder les enjeux d'inégalité sociale et d'équité intergénérationnelle.

Enfin, en conclusion nous entamerons une brève réflexion prospective sur l'évolution de la richesse détenue par les Québécois. Cette recherche nous offre l'occasion d'alimenter la réflexion que nous menons depuis plusieurs années sur les façons d'appareiller l'épargne québécoise, en particulier l'épargne de long terme accumulée en vue de la retraite, avec les nécessaires investissements pour assurer la transition vers une économie à faible intensité de carbone, dans une perspective de finance socialement responsable.

Comparaison des patrimoines des ménages en 2012

Cette note de recherche s'appuie sur les Enquêtes sur la sécurité financière (ESF) des ménages au Canada. Menée de façon sporadique auprès d'environ 20 000 ménages, cette enquête permet de recueillir des données sur la valeur des avoirs et des dettes des unités familiales (qui désignent autant les personnes seules que les familles économiques de deux personnes ou plus) de manière à dessiner un portrait statistique de la valeur nette des ménages pour l'ensemble du Canada et pour chacune des dix provinces. Ces données comprennent les avoirs financiers et non financiers tels que l'épargne et la valeur des résidences, mais aussi les hypothèques ou les prêts étudiants. De plus, contrairement à l'enquête réalisée en 1984, Statistique Canada a, dans ses enquêtes subséquentes, tenu compte de l'une des composantes majeures de la valeur nette des ménages en évaluant la valeur des droits à pension dans les régimes d'employeur.

1.1 Un aperçu global

Nous avons réuni les principales données de l'Enquête de 2012 dans les deux tableaux suivants. Dans le premier (tableau 1 à la page suivante), on trouve la composition globale du patrimoine des ménages pour l'ensemble du Canada, pour le Québec et pour l'Ontario. Le tableau montre pour l'ensemble des unités familiales des entités représentées, les valeurs monétaires totales (en dollar constant de 2012 X 1 000 000) de chacune des grandes catégories d'actif et de dette. Le pourcentage représente la part que représente chacune des catégories par rapport à l'actif total.

Commençons par les résultats globaux pour les grandes catégories indiquées. Par exemple, pour l'ensemble du Canada, l'actif total des ménages s'élevait, en 2012, à plus de 9,4 billions¹ \$, avec respectivement des actifs financiers de 3,8 billions \$, des actifs non financiers (essentiellement les résidences principales) dépassant les 4,7 billions \$ et des capitaux propres en entreprise de 789 milliards \$. La dette totale des ménages canadiens, quant à elle, se montait à 1,3 billion \$, ramenant ainsi la valeur nette du patrimoine des ménages à 8,1 billions \$.

Lorsque l'on compare l'Ontario avec l'ensemble canadien, on trouve une certaine équivalence, pour chacune des catégories illustrées dans le tableau, entre la part de la population de cette province (autour de 38 %) et la part qu'elle représente en matière d'actif et de dette. On peut par ailleurs constater que, sauf une ou deux exceptions, les proportions en ce qui concerne les actifs et les dettes de chaque catégorie sont assez identiques, pour les ménages ontariens, à ceux de l'ensemble du Canada. Autrement dit, on aurait de la difficulté à trouver des caractéristiques qui permettraient de différencier le « profil patrimonial » ontarien de celui du Canada. Ce qui n'est vraisemblablement pas le cas pour le Québec, comme nous le verrons dans les chapitres suivants.

1. 1 billion = 1 000 milliards

TABLEAU 1
Composition du patrimoine, valeur globale, 2012. En million \$ et en %

Catégories d'actif et de dette	Canada		Québec		Ontario	
	millions \$	%	millions \$	%	millions \$	%
Actif total	9 410 656	100,0	1 949 432	100,0	3 656 458	100,0
Actif financier	3 876 918	41,2	911 096	46,7	1 502 579	41,1
Dans les régimes de retraite privés (1)	2 829 705	30,1	680 725	34,9	1 106 924	30,3
REER, FERR, CRI et autre	958 571	10,2	203 169	10,4	393 476	10,8
Régimes de pension agréés (RPA)	1 871 134	19,9	477 556	24,5	713 449	19,5
Hors des régimes de retraite privés	1 047 214	11,1	230 371	11,8	395 655	10,8
Dépôts dans institutions financières	343 984	3,7	73 228	3,8	128 602	3,5
Fonds communs de placement et fonds de placement	239 468	2,5	35 613	1,8	96 449	2,6
Capital-actions	204 864	2,2	F	---	79 702	2,2
Obligations d'épargnes et autres	24 378	0,3	F	---	8 927	0,2
CÉLI	65 939	0,7	15 028	0,8	25 364	0,7
Autres actifs financiers	168 580	1,8	41 184	2,1	56 612	1,5
Actifs non financiers	4 744 580	50,4	851 693	43,7	1 874 959	51,3
Résidence principale	3 254 275	34,6	557 493	28,6	1 356 821	37,1
Autres biens immobiliers	931 762	9,9	161 588	8,3	337 183	9,2
Véhicules	245 520	2,6	54 042	2,8	80 529	2,2
Autres actifs non financiers	313 023	3,3	78 569	4,0	100 426	2,7
Capitaux propres dans l'entreprise	789 158	8,4	186 643	9,6	278 920	7,6
Dette totale	1 337 071	14,2	247 514	12,7	521 360	14,3
Hypothèques	1 029 811	10,9	185 303	9,5	409 421	11,2
Résidence principale	821 010	8,7	138 333	7,1	331 456	9,1
Autres biens immobiliers	208 801	2,2	46 970	2,4	77 965	2,1
Marge de crédit	144 946	1,5	26 286	1,3	56 593	1,5
Carte de crédit et crédit à tempérament	35 321	0,4	7 409	0,4	13 234	0,4
Prêts étudiants	28 272	0,3	3 221	0,2	12 318	0,3
Prêts automobiles	75 814	0,8	21 647	1,1	22 416	0,6
Autres dettes	22 908	0,2	3 649	0,2	7 377	0,2
Valeur nette (actifs moins dettes)	8 073 585		1 701 918		3 135 098	

Source : Enquête sur la sécurité financière, Statistique Canada, 2014, tableau 205-0002

Note : F indique des données trop peu fiables pour être publiées; (1) exclut les régimes publics (SV, SRG, RPC-RRQ)

Mais avant d'illustrer ces différences, disons quelques mots sur les résultats globaux du Québec. L'actif total des ménages québécois s'élève à 1,9 billion \$, soit 20 % de l'actif total canadien, alors que la population du Québec représente 23 % de la population canadienne. Ces actifs se décomposent de la façon suivante : 911 milliards \$ en actifs financiers, 851,6 milliards \$ en actifs non financiers et 186,6 milliards \$ en capitaux propres en entreprise. Ces données sur les actifs

financiers des Québécois nous permettent de mettre en perspective les estimations que nous avons faites dans une recherche précédente².

1.2 Des différences importantes

Quoi qu'il en soit, comme le présente le tableau 1, l'ESF de 2012 nous indique que la composition du patrimoine global des Québécois se distingue de façon significative de celle du reste du Canada. Nous identifions cinq grandes distinctions.

1) Dans le reste du Canada, nous l'avons vu plus haut, l'élément le plus important du patrimoine reste la résidence principale. En Ontario, par exemple, cet élément représente 37,1 % de l'avoir total des ménages; au Québec, sa part n'est que de 28,6 %.

2) Par contre, l'épargne-retraite des Québécois représente 34,9 % de leur avoir total alors que pour l'ensemble du Canada (identique pour l'Ontario) cet élément compose autour de 30 % de l'avoir des ménages. Sur ce plan, la différence la plus importante se retrouve dans la catégorie des régimes collectifs de retraite (ou les régimes de pension agréés, RPA, dans les tableaux), avec un écart de 5 points de pourcentage entre le Québec et l'Ontario.

3) Dans la catégorie des régimes de retraite individuels (REER, FERR, CRI et autres), les ménages québécois se situent entre ceux de l'Ontario et de l'ensemble canadien, tout comme, par ailleurs, la grande catégorie des actifs financiers hors des régimes de retraite. Cependant, lorsque l'on décompose cette dernière, on constate que pour la catégorie des fonds communs de placement, les ménages québécois sont significativement moins présents (à hauteur de près d'un point de pourcentage, ce qui représente quand même autour de 20 milliards \$ de moins). Pour celle du capital-actions, où les données québécoises sont trop peu fiables pour être publiées (alors que pour les ménages canadiens et ontariens, cette catégorie représente 2,2 % des actifs financiers).

4) Une autre différence surprenante des particularités québécoises se retrouve dans la catégorie des capitaux propres en entreprises. C'est en effet au Québec que l'on retrouve, en proportion, les actifs les plus importants. C'est exactement deux points de pourcentage de plus que les ménages ontariens. Ce qu'il faut probablement en comprendre, c'est que les Québécois sont beaucoup plus présents dans la petite entreprise familiale, alors que dans le reste du Canada, et en particulier en Ontario, la propriété des entreprises passe davantage par la détention de titres en capital-actions.

5) Finalement, en ce qui concerne les catégories de dette, il faut souligner que les ménages québécois sont légèrement moins endettés que dans le reste du Canada. L'écart s'explique principalement par le niveau plus faible des hypothèques sur la résidence principale. Ce qui est normal dans la mesure où l'actif immobilier des unités familiales québécoises est beaucoup moins important que dans le reste du Canada.

2. Gilles L. BOURQUE et Johanne BÉRARD, *Portrait 2013 de la finance responsable au Québec, volet placement responsable*, rapport de l'IRÉC, mars 2014. Dans ce dernier rapport, nous évaluons les actifs financiers sous gestion au Québec à 828,5 milliards \$ en 2013. Tenant compte du fait que les actifs du régime des rentes du Québec (RRQ) avaient été intégrés dans notre rapport sur la FSR, ce que ne fait pas l'Enquête sur la sécurité financière de Statistique Canada, on pourrait conclure que nous avons alors sous-estimé de façon importante les actifs financiers au Québec. Mais une partie non négligeable de l'écart entre les deux résultats provient probablement du fait que notre rapport sur la FSR s'intéressait aux actifs sous gestion au Québec, ce dont ne tient pas compte l'ESF. Cette dernière tient compte de la province d'où proviennent ces actifs et non de l'endroit où ils sont gérés. Selon ces chiffres, il faudrait donc conclure que la part de l'épargne québécoise gérée à l'extérieur du territoire québécois s'élèverait, au minimum, autour de 120 milliards \$.

1.3 Des écarts de patrimoine

Dans le tableau 2, nous présentons le patrimoine des ménages calculé en valeur moyenne et médiane par unité familiale pour chacune des catégories d'actif et de dette. Dans ce tableau, les pourcentages représentent la part des unités familiales couverte par cette catégorie. Pour ne pas surcharger le tableau, je compare seulement le Québec à l'ensemble du Canada³. Je rappelle que la valeur médiane permet de départager les unités familiales en deux groupes égaux : la moitié d'entre elles ont un patrimoine inférieur à la valeur médiane et l'autre moitié ont une valeur supérieure. La valeur moyenne, quant à elle, est une moyenne arithmétique qui représente le total de l'ensemble des valeurs divisé par le nombre de valeurs dans les données, ce qui fait qu'elle est directement affectée par les valeurs extrêmes de cet ensemble. Ainsi, plus l'écart entre le montant moyen et le montant médian est grand, cela signifie que les données de cette catégorie comprennent plusieurs valeurs extrêmes, ce qui revient à dire, pour ce qui nous intéresse, que les inégalités de patrimoine de cette catégorie sont grandes entre les ménages.

À cet égard, on constate dans le tableau 2 que ce sont les catégories d'actifs non financiers (résidence principale, véhicules et autres actifs) qui signalent les inégalités les moins importantes de patrimoine alors que les catégories d'actifs financiers hors des régimes de pension et celle des capitaux propres dans l'entreprise sont au contraire marquées par de grandes inégalités de patrimoine. De façon générale, les unités familiales québécoises suivent à peu près les mêmes écarts, sauf pour quelques catégories qui se distinguent par le fait qu'elles recouvrent une minorité de privilégiés : celle des autres actifs financiers (où l'on retrouve, par exemple, les fiducies familiales) et celle des capitaux propres dans l'entreprise. Dans ces deux catégories, les écarts de patrimoine sont plus importants au Québec que dans l'ensemble canadien. Autre caractéristique intéressante à retenir : les unités familiales québécoises montrent un endettement significativement plus faible que dans le reste du Canada, avec un écart beaucoup plus important entre les valeurs médiane et moyenne. En contrepartie, ils sont moins nombreux à posséder des actifs non financiers : un écart de 5,5 points de pourcentage sépare le nombre de détenteurs de résidence familiale au Québec et au Canada.

3. À plus forte raison, comme nous l'avons vu précédemment, que le profil patrimonial des ménages ontariens est assez identique à celle de l'ensemble du Canada.

TABLEAU 2
Composition du patrimoine, valeur médiane et moyenne, 2012.
En dollar et en % d'unité familiale¹

Catégories d'actif et de dette	Canada			Québec		
	%	Médiane	Moyenne	%	Médiane	Moyenne
Actif total	100,0	371 300	645 900	100,0	304 000	544 800
Dans les régimes de retraite privés (2)	70,5	116 700	275 400	70,9	111 500	268 500
REER, FERR, CRI et autre	59,2	48 000	111 100	58,3	40 000	97 300
Régimes de pension agréés (RPA)	48,5	123 300	264 600	51,3	116 700	260 400
Hors des régimes de retraite privés	95	9 900	75 700	94,2	8 000	68 300
Dépôts dans institutions financières	92,8	4 000	25 400	92,2	4 000	22 200
Fonds communs de placement et fonds de placement	11,6	50 000	141 600	7,7	48 500	130 000
Capital-actions	8,5	30 000	164 800	7,2	28 000	F
Obligations d'épargne et autres	7,4	3 000	22 800	5,4	5 000	F
CÉLI	33,7	10 000	13 400	30,1	10 000	14 000
Autres actifs financiers	21,6	10 000	53 600	17,2	7 000	66 800
Actifs non financiers	100,0	227 000	325 600	100,0	167 000	238 000
Résidence principale	62,5	300 000	357 200	56,9	235 000	274 000
Autres biens immobiliers	18,4	180 000	348 300	16,5	120 000	274 500
Véhicules	78,1	15 000	21 600	76,3	14 000	19 800
Autres actifs non financiers	100,0	10 000	21 500	100,0	10 000	22 000
Capitaux propres dans l'entreprise	17,1	10 000	317 700	13,5	F	386 700
Dette totale	71,1	60 100	129 000	71,3	34 300	97 000
Hypothèques	36,7	150 000	192 500	34,5	106 000	150 100
Résidence principale	33,8	145 000	166 700	31,8	100 000	121 700
Autres biens immobiliers	6,4	140 000	223 100	5,6	119 000	234 000
Marge de crédit	24,8	15 000	40 100	20,7	10 000	35 400
Carte de crédit et crédit à tempérament	39,9	3 000	6 100	44,7	2 400	4 600
Prêts étudiants	12,5	10 000	15 500	10,1	6 600	8 900
Prêts automobiles	28,5	15 000	18 300	34,4	14 000	17 600
Autres dettes	11,2	4 800	14 000	12,4	3 500	8 200
Valeur nette (actifs moins dettes)	100,0	243 800	554 100	100,0	198 000	475 700

Source : Enquête sur la sécurité financière, Statistique Canada, 2014, tableau 205-0003

Note : F indique des données trop peu fiables pour être publiées; (1) les unités familiales comprennent les familles économiques; (2) exclut les régimes publics (SV, SRG, RPC-RRQ).

Arrêtons-nous plus spécifiquement sur l'avoir financier des ménages québécois. Je répète que le pourcentage affiché pour chacune des catégories indique la part du nombre total d'unités familiales qui possèdent cet élément d'actif dans leur patrimoine. On constate ainsi que 70,9 % des ménages québécois ont une forme ou autre d'actifs dans des régimes de pension (REER ou RPA) avec un montant médian de 111 500 \$. Il y a davantage de ménages qui ont des REER (58,3 %) que des régimes de retraite complémentaires (51,3 %), cependant la valeur détenue en droits à pension des régimes d'employeur représente un montant significativement plus élevé pour ceux qui en

possèdent (tout près de trois fois plus selon la valeur médiane). Remarquons que ce dernier groupe compte 3 points de pourcentage de plus de ménages au Québec qu'au Canada, ce qui représente tout de même autour d'un quart de millions de personnes. Ce n'est pas négligeable.

Du côté de l'épargne hors des régimes de retraite, on constate deux choses : d'une part, si la presque totalité des ménages québécois possède des dépôts dans des institutions financières (92,2 %), les avoirs détenus sous cette forme sont pour le moins peu significatifs (la moitié y possède moins de 4 000 \$); d'autre part, les actifs détenus sous forme de fonds communs et de capital-actions sont généralement plus importants que les dépôts, mais ne sont présents, respectivement, que chez 7,7 et 7,2 % des unités familiales québécoises⁴. Dans ces catégories, les Québécois sont systématiquement moins présents que les unités familiales canadiennes.

4. Il faut ici comprendre que la plupart des ménages qui ont des parts de fonds communs les ont placés dans leur REER et se retrouvent donc dans cette dernière catégorie.

Comparaison 1999-2012 : des évolutions différenciées

Comme nous le signalions plus haut, les données de l'Enquête sur la sécurité financière permettent de comparer l'évolution du patrimoine des ménages dans le temps. Dans les cinq prochains tableaux, nous allons comparer cette évolution (sur la base des données des enquêtes réalisées en 1999, en 2005 et en 2012) sur toutes les catégories d'actif et de dette pour le Québec, puis dans un deuxième temps en comparant les variations d'actif par quintile pour les ménages du Canada, du Québec et de l'Ontario.

2.1 Un patrimoine collectif de retraite en hausse

Le tableau 3 présente les résultats québécois des trois enquêtes pour chacune des catégories. On y présente les valeurs globales de chaque catégorie ainsi que les pourcentages de la part des unités familiales couvertes par cette catégorie. Ainsi, on retrouve dans les deux dernières colonnes de ce tableau une partie des données québécoises présentées dans les tableaux 1 et 2. C'est particulièrement instructif de constater les changements importants qui ont pu s'opérer dans certaines catégories sur cette courte période d'une douzaine d'années. Puisque j'aborde plus spécifiquement dans le chapitre 4 (tableau 7) les variations des actifs globaux, je vais me limiter ici à l'analyse de l'évolution structurelle du patrimoine des ménages.

Il y aurait deux grandes séries de remarques à faire sur cette évolution du « profil patrimonial » des ménages québécois au cours de cette période. La première série de remarques porte sur le volet de l'épargne. Sur ce plan, on ne peut que souligner le renforcement significatif du patrimoine collectif de retraite des Québécois. Entre 1999 et 2012, la part des détenteurs de droits de régime collectif de retraite est passée de 44,8 % à 51,3 % (augmentation de 15 %) alors que leur actif global (en valeur réelle) a plus que doublé (augmentation de 130 %) pendant la période. En 1999 ce patrimoine collectif représentait 64 % de l'épargne-retraite des ménages; en 2012 il atteignait 70 %. Il faut encore une fois souligner que le régime des rentes du Québec n'est pas compris dans ce chiffre, ce qui renforce encore plus, lorsqu'on en tient compte, le caractère collectif du patrimoine québécois de retraite.

Toujours sur le plan de l'épargne, une autre remarque importante concerne l'apparition du compte épargne libre d'impôt (CELI), une nouvelle catégorie d'instrument financier qui se situe hors des régimes de retraite. Les données montrent que ce nouveau véhicule financier aurait en quelque sorte détourné une partie des actifs des Québécois hors de l'épargne pour la retraite, alors même que retentissent plusieurs sonnettes d'alarme sur la capacité des ménages à conserver un même niveau de vie à la retraite dans les années à venir. Après seulement trois années d'existence, 30 % des ménages ont déposé une part de leurs actifs dans ce véhicule d'épargne, en faisant ainsi l'un des véhicules d'épargne hors régime de retraite le plus populaire. Mais même temps, la

contribution dans les REER diminuait⁵. On peut sérieusement se questionner sur la rationalité de cet instrument financier qu'est le CELI, qui semble davantage répondre aux lobbys des ménages les plus riches qui veulent éviter l'impôt plutôt qu'à l'intérêt général des ménages québécois.

TABLEAU 3

Évolution du patrimoine, valeur globale, Québec, 1999 à 2012
En million (\$ de 2012) et en % d'unité familiale¹

Catégories d'actif et de dette	1999		2005		2012	
	millions \$	%	millions \$	%	millions \$	%
Actif total	920 985	100,0	1 212 647	100,0	1 949 432	100,0
Actif financier	412 419	100,0	564 136	100,0	911 096	100,0
Dans les régimes de retraite privés (2)	313 470	66,7	438 710	69,7	680 725	70,9
REER, FERR, CRI et autre	112 192	55,2	123 448	54,4	203 169	58,3
Régimes de pension agréés (RPA)	201 279	44,8	315 262	50,7	477 556	51,3
Hors des régimes de retraite privés	98 948	90,3	125 426	88,9	230 371	94,2
Dépôts dans institutions financières	40 683	88,9	49 314	86,2	73 228	92,2
Fonds communs de placement et fonds de placement	14 790	9,3	20 974	8,2	35 613	7,7
Capital-actions	20 135	7,2	25 328	9,7	F	7,2
Obligations d'épargne et autres	4 901	10,2	F	6,6	F	5,4
CÉLI	15 028	30,1
Autres actifs financiers	18 440	9,3	F	14,3	41 184	17,2
Actifs non financiers	405 115	100,0	562 139	100,0	851 693	100,0
Résidence principale	241 867	54,6	347 792	53,8	557 493	56,9
Autres biens immobiliers	67 655	16,5	108 453	15,0	161 588	16,5
Véhicules	34 143	72,0	36 006	69,6	54 042	76,3
Autres actifs non financiers	61 450	100,0	69 888	100,0	78 569	100,0
Capitaux propres dans l'entreprise	103 451	14,5	86 372	11,1	186 643	13,5
Dette totale	109 192	64,3	143 176	68,9	247 514	71,3
Hypothèques	84 720	31,8	107 450	32,6	185 303	34,5
Résidence principale	65 841	29,2	86 601	29,7	138 333	31,8
Autres biens immobiliers	18 878	5,0	20 849	4,9	46 970	5,6
Marge de crédit	4 381	15,3	8 476	20,1	26 286	20,7
Carte de crédit et crédit à tempérament	2 827	33,3	5 847	42,8	7 409	44,7
Prêts étudiants	3 868	11,9	3 967	11,3	3 221	10,1
Prêts automobiles	8 131	20,9	12 347	27,3	21 647	34,4
Autres dettes	5 266	15,3	5 089	16,3	3 649	12,4
Valeur nette (actifs moins dettes)	811 793	100,0	1 069 470	100,0	1 701 918	100,0

Source : Enquête sur la sécurité financière, Statistique Canada, 2014, tableau 205-0003

Note : F indique des données trop peu fiables pour être publiées; (1) les unités familiales comprennent les familles économiques; (2) exclut les régimes publics (SV, SRG, RPC-RRQ).

5. Voir l'analyse de Marc-André Gauthier, Évolution de la situation financière des ménages québécois entre 1999 et 2012, ISQ, Coup d'œil sociodémographique no 39, mai 2015, où il montre que la part des régimes de retraite individuels (REER et autres) diminue de deux points de % entre 1999 et 2012.

2.2 Un lent rattrapage

La deuxième grande série de remarques porte sur ce qui apparaît être comme un important passage à vide au milieu des années 2000. Pour une dizaine de catégories d'actifs ou de dettes, l'enquête de 2005 montre en effet une diminution significative de la proportion des unités familiales détenant ces actifs ou ces dettes. Heureusement, pour la plupart de ces catégories, l'enquête de 2012 montre que cette baisse a finalement été momentanée, que la proportion des ménages couverts a par la suite été rétablie. Néanmoins, ces années semblent avoir représenté, pour un nombre relativement important de ménages, une perte sèche sur le plan de la sécurité financière.

Pour ceux qui affirmeraient, un peu trop rapidement, qu'une baisse de la proportion de ménages dans les catégories de dette ne peut qu'en soit être positif, il faut répondre par la négative. Pour accroître ses actifs, il faut savoir utiliser intelligemment ses capacités d'endettement comme effet de levier. L'exemple des hypothèques pour accéder à la propriété domiciliaire est à cet égard manifeste. Malheureusement, les baisses qui sont constatées dans l'enquête de 2005 ne sont pas survenues dans les catégories des cartes de crédit et des prêts automobiles, mais plutôt dans les catégories des hypothèques sur les résidences principales et des prêts étudiants, c'est-à-dire sur des dettes qui créent du patrimoine. Et pour ces catégories, la situation s'est en partie détériorée. Pour comparaison : alors qu'en 1999 le rapport de la dette en prêts automobiles sur celle des prêts étudiants s'élevait de 2:1, en 2012 il se montait à 3:1. Les prêts étudiants, qui s'élevaient à près de 4 milliards \$ en 1999, étaient redescendus à 3,2 milliards \$ en 2012 alors que les prêts automobiles passaient de 8 à 21,6 milliards \$.

L'autre baisse importante survenue en 2005 est celle de la catégorie des capitaux propres dans l'entreprise. Non seulement cette baisse s'est-elle produite en proportion d'unités familiales couvertes (-3,4 points de %) mais également en valeur nette totale (-16 %). Sur les deux plans, l'enquête de 2012 souligne un rattrapage : la proportion d'unités familiales couvertes récupère 2,4 points de pourcentage (donc sans rattraper la proportion de 1999) alors que la valeur nette totale recouvre largement le chemin perdu avec une augmentation de 116 %.

Variation des patrimoines selon les quintiles : comprendre autrement les inégalités

Les enquêtes de Statistique Canada sur les avoirs nets des ménages permettent d'illustrer d'une manière différente les inégalités de richesse des ménages. Généralement, les écarts de richesse sont mesurés à partir des revenus des ménages. Bien sûr, on peut présumer que les familles avec des patrimoines élevés devraient automatiquement profiter de ce patrimoine en matière de revenus plus élevés. Pourtant, des études ont montré que si ces liens existent, ils ne sont pas si automatiques qu'on le penserait⁶.

En combinant le regroupement des ménages québécois par distribution de revenu et par distribution de patrimoine (Enquête de 2012), pour en évaluer les correspondances, l'étude de Lizotte et Crispo a par exemple établi qu'environ quatre ménages québécois sur cinq sont dans la situation où leur niveau de revenu correspond approximativement à leur niveau de patrimoine. À l'inverse, leurs résultats révèlent qu'environ un cinquième de ménages québécois (22 %) se retrouvent dans une échelle de distribution fort différente pour le revenu et le patrimoine : 11 % avec des revenus élevés et des patrimoines faibles et 11 % avec des patrimoines élevés et des revenus faibles. Ces résultats discordants s'expliquent par les variables d'âge : pour les premiers, il s'agit généralement de jeunes familles de professionnels en « début de cycle de vie » alors que les seconds sont, soit en fin de cycle de vie (ils ont accumulé un certain patrimoine qu'ils épuisent avec parcimonie), soit les héritiers d'un patrimoine familial. En somme, ces 22 % ne sont pas négligeables, mais les 78 % restant confirment néanmoins une correspondance assez forte entre patrimoine et revenu.

Les trois tableaux suivants nous présentent la variation des patrimoines nets des ménages entre 1999 et 2012, selon les quintiles, pour le Canada, le Québec et l'Ontario. On trouve, dans les deux premières colonnes de chacun des tableaux, la valeur nette médiane par ménage des deux enquêtes pour chacun des quintiles, ainsi que la part de la valeur nette totale dans les deux autres colonnes. Premier constat : comme on pouvait s'y attendre, les valeurs médianes nettes pour chacun des quintiles sont apparemment assez semblables d'une entité à l'autre. Autrement dit, le regroupement des ménages par valeur de patrimoine recouvre une structure socioéconomique profondément établie « d'un océan à l'autre ».

L'autre constat qu'on peut globalement tirer est que la situation est nettement tranchée entre les groupes de ménages, mais qu'elle n'a pas beaucoup évolué en une douzaine d'années. C'est particulièrement vrai pour le premier quintile inférieur (les 20 % des ménages les moins favorisés en matière de patrimoine) où l'on voit les valeurs nettes médianes des ménages évoluer, en douze ans, entre 1000 et 1700 \$. Leur part dans la valeur nette totale est négative (l'exception du Québec en 2012 n'est qu'apparente), c'est-à-dire que leur dette totale est plus élevée que leur actif total. Une différence néanmoins : alors qu'au Québec la valeur nette médiane de ce quintile progressait légèrement entre 1999 et 2012, au Canada et en Ontario elle évoluait plutôt en sens contraire.

6. Mathieu Lizotte et Stéphane Crispo, « Exploration du lien entre le revenu et le patrimoine des ménages québécois », ISQ, Données sociodémographiques en bref, Volume 19, numéro 2, février 2015.

TABLEAU 4
Variation des patrimoines nets selon les quintiles, Canada, 1999-2012

Quintiles	Valeur nette médiane		Part de la valeur nette totale	
	(en \$ constant de 2012)		(en %)	
	1999	2012	1999	2012
1er (1)	1 300	1 100	-0,1%	-0,1%
2e	39 600	56 100	2,6%	2,2%
3e	137 000	245 000	8,8%	9,0%
4e	313 400	575 500	20,1%	21,5%
5e	763 600	1 380 000	68,6%	67,4%

Source: Statistique Canada; (1) Nous avons remplacé la valeur F par le calcul de l'actif total moins la dette totale

TABLEAU 5
Variation des patrimoines nets selon les quintiles, Québec, 1999-2012

Quintiles	Valeur nette médiane		Part de la valeur nette totale	
	(en \$ constant de 2012)		(en %)	
	1999	2012	1999	2012
1er (1)	1 400	1 700	-0,1%	0,0%
2e	40 700	49 500	3,8%	3,1%
3e	130 900	247 200	11,0%	10,8%
4e	312 900	585 900	23,8%	24,7%
5e	745 500	1 334 500	61,4%	61,4%

Source: Statistique Canada; (1) Nous avons remplacé la valeur F par le calcul de l'actif total moins la dette totale

TABLEAU 6
Variation des patrimoines nets selon les quintiles, Ontario, 1999-2012

Quintiles	Valeur nette médiane		Part de la valeur nette totale	
	(en \$ constant de 2012)		(en %)	
	1999	2012	1999	2012
1er (1)	1 300	1 000	-0,1%	-0,2%
2e	38 700	66 000	2,1%	2,0%
3e	139 500	253 000	7,6%	8,7%
4e	317 200	566 800	17,9%	20,2%
5e	771 600	1 352 000	72,5%	69,3%

Source: Statistique Canada; (1) Nous avons remplacé la valeur F par le calcul de l'actif total moins la dette totale

En ce qui concerne les ménages les plus favorisés du quintile supérieur, bien que leur part dans la valeur nette totale varie peu en pourcentage (sauf en Ontario où elle plonge tout de même de 3 points de %), leur valeur nette médiane a quasiment doublé entre 1999 et 2012. Autrement dit, ces 20 % de ménages les plus favorisés sont parvenus à accaparer les deux tiers de l'accumulation de richesse pendant cette période pour maintenir leur part de détention du patrimoine net à des niveaux si élevés (au-delà de 60 %). Il faut cependant noter les différences significatives entre les

trois entités représentées : alors que le quintile supérieur accapare 69,3 % du patrimoine net en Ontario et 67,4 % au Canada (dans les deux cas, une proportion en légère baisse sur la période), au Québec cette part se stabilise à 61,4 %, bien moins élevée qu'ailleurs au Canada⁷. Lorsque l'on tient compte des résultats de l'enquête de 2005 (non illustrés dans ces tableaux), on constate que la baisse de la part du quintile supérieur ontarien semble continue entre 1999 et 2012 alors que pour les deux autres entités on a plutôt constaté une hausse en 2005 puis une baisse en 2012. On peut donc conclure que la Grande Récession de 2008-2009 aura plus durement affecté le patrimoine de ce groupe.

Les ménages de la « classe moyenne », qu'on retrouve grosso modo dans les trois quintiles entre ces deux extrêmes, n'ont pas connu une évolution identique. Ceux du deuxième quintile (classe moyenne inférieure) ont vu leur part de la valeur nette totale diminuer de façon significative, même si leur valeur nette médiane s'est améliorée. A contrario, ce sont les ménages des troisième et quatrième quintiles qui ont été les véritables gagnants de la recomposition des patrimoines au Canada, au Québec et en Ontario, en particulier dans cette dernière entité où les 3^e et 4^e quintiles montrent des augmentations de leur part de la valeur nette totale respective de 1,1 et de 2,3 points de pourcentage. De façon générale, on doit donc conclure à un approfondissement des inégalités de patrimoine entre les deux quintiles inférieurs et les trois quintiles supérieurs, quoique cette évolution ait été beaucoup moins importante au Québec.

7. Bien que non illustrés ici, les résultats des patrimoines nets par quintile de la Colombie-Britannique montrent que c'est dans cette province que les inégalités sont, et de loin, les plus importantes : 75 % du patrimoine total est accaparé par le quintile supérieur, soit 14 points de % de plus qu'au Québec.

Variation globale des patrimoines 1999-2012 : des résultats surprenants

Dans ce court chapitre, nous allons chercher à illustrer l'évolution globale des patrimoines pour la période couverte par ces enquêtes en comparant les résultats des trois entités choisies. On arrive à des résultats surprenants (voir tableau 7) qui vont à l'encontre de ceux auxquels nous ont habitués les experts du dénigrement et du rabaissement du Québec et de leurs nombreux supporters dans les médias.

Premier constat : à l'exception des actifs non financiers et des capitaux propres dans l'entreprise, ce sont les ménages québécois qui ont connu, entre 1999 et 2012, la plus forte croissance de leur patrimoine lorsqu'on les compare aux ménages canadiens et ontariens. Les ménages ontariens ont été à la traîne au cours de cette période : alors que leurs actifs financiers augmentaient de 97,8 %, leur dette totale croissait de 109,4 %, laissant un solde de valeur nette en croissance de 95,9 %. Les ménages ontariens restent néanmoins les champions de la croissance des capitaux propres dans l'entreprise, bien loin derrière les deux autres. Cependant, soulignons que le Québec fait mieux que le Canada dans son ensemble dans ce domaine. Ce qui est surprenant, c'est de constater que les ménages ontariens montrent une faible croissance des actifs financiers hors des régimes de retraite. Même la croissance des actifs de retraite reste relativement faible, étant donné la croissance plus élevée de la population ontarienne. On comprend mieux, dans ce contexte, la résurgence de la politisation de l'enjeu des régimes publics de retraite en Ontario.

TABLEAU 7

Variation des actifs et dettes des ménages, Canada, Québec, Ontario 1999-2012 en %

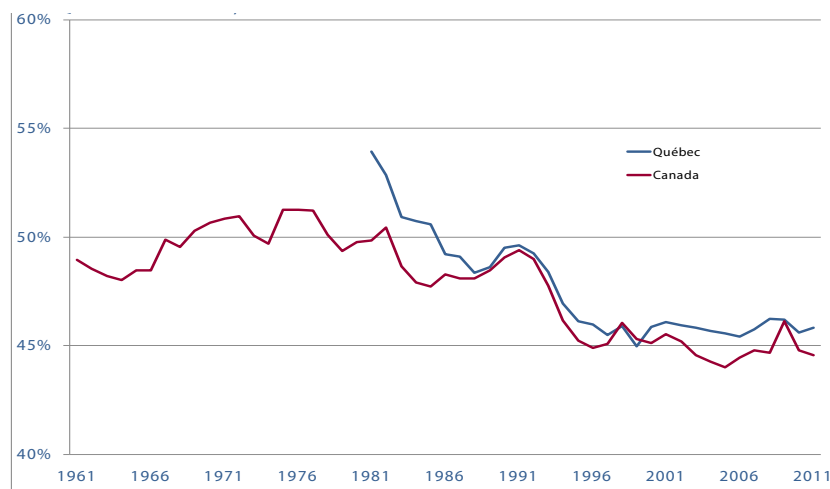
Catégories d'actif et de dette	Canada	Québec	Ontario
Actif total	109,6	111,7	97,8
Actifs financiers	108,0	120,9	88,8
Régimes de retraite privés	116,1	117,2	102,0
Hors des régimes de retraite privés	89,0	132,8	59,6
Actifs non financiers	118,0	110,2	101,6
Capitaux propres dans l'entreprise	75,8	80,4	126,7
Dette totale	128,1	126,7	109,4
Hypothèques	127,1	118,7	107,9
Crédit à la consommation	188,3	260,8	155,7
Valeur nette (actifs moins dettes)	106,9	109,6	95,9

Le Québec s'en est beaucoup mieux tiré pendant la même période avec des croissances d'actif, de dette et de valeur nette respectivement de 111,7 %, 126,7 % et 109,6 %. Au total, une augmentation du patrimoine net des ménages de 13,7 points de pourcentage supérieurs à notre voisin ontarien. Pour l'ensemble du Canada, les ménages québécois font tout de même 2,7 points de

pourcentage de mieux sur la période, ce qui n'est pas négligeable pour ceux que l'on présente généralement comme les parents pauvres de la « grande famille canadienne ». Il faut souligner deux catégories d'actif et de dette qui sortent du lot. D'abord, notons que le Québec se démarque de façon importante dans la croissance des actifs financiers hors des régimes de retraite. Mais il faut comprendre que les ménages québécois partaient de loin. Nous l'avons vu dans les chapitres précédents les ménages québécois se sont jusqu'à maintenant distingués par leur part importante d'actif net dans les régimes de retraite, distinction qui se poursuivra dans le futur puisque la croissance dans ce domaine est supérieure au Québec qu'ailleurs au Canada. Mais il semblerait que les Québécois font en même temps un effort supplémentaire d'accumulation d'actif hors régime de retraite.

L'autre évolution notable se retrouve du côté du crédit à la consommation, où la croissance s'élève à 260,8 % (une multiplication de 3,6 fois en 12 ans!). Cette croissance de dette (qui est également forte ailleurs au Canada, mais d'une ampleur moindre) s'expliquerait en bonne partie par une plus grande utilisation des cartes de crédit par la population dans leurs transactions courantes. Comme le souligne une étude récente⁸, le poids de ce type de dette est passé de 4 % à 11 % entre 1999 et 2012, alors que le pourcentage de familles ayant des passifs sur carte de crédit et sous forme de crédit à tempérament a crû d'environ 10 points entre 1999 et 2012, passant de 33 % à 45 %. Comme plusieurs analystes l'ont déjà souligné, cette croissance de l'endettement des ménages n'est pas étrangère à l'évolution de leurs revenus. Lorsque l'on considère que les salaires et les revenus ont stagné depuis la fin des années 1990, après avoir connu une baisse significative dans les années précédentes (voir graphique 1), on comprend aisément que l'endettement des ménages répondait ni plus ni moins qu'à un appauvrissement relatif des ménages.

GRAPHIQUE 1
Salaires et traitements en % du PIB Québec et Canada, Ensembles des industries



Source : Statistique Canada, Tableaux 380-0016, 382-0001, 382-0006 et 384-0001 de CANSIM

8. Marc-André Gauthier, «L'endettement des familles québécoises : une comparaison Québec, Ontario, Canada», ISQ, *Données sociodémographiques en bref*, Volume 19, numéro 2, février 2015.

Quelques caractéristiques des épargnants des régimes de retraite privés

Depuis quelques années, dans la foulée des conséquences financières de la Grande Récession (importante perte d'actifs, rendements à la baisse des titres obligataires, fermeture d'entreprises, etc.), la réflexion sur l'amélioration de la sécurité financière des personnes retraitées, au Québec ou ailleurs, a connu une poussée fulgurante. Encore aujourd'hui, bien que le Québec se compare bien à ses voisins sur le plan des régimes complémentaires de retraite, les inquiétudes à ce propos sont croissantes. Quel éclairage supplémentaire peut nous apporter les Enquêtes sur la sécurité financière des ménages sur ces enjeux? C'est ce que nous essaierons de voir brièvement dans ce dernier chapitre.

5.1 L'épargne-retraite privée en fonction de caractéristiques sociodémographiques : des progrès notables

Dans le tableau 8 (page suivante), on trouve certaines caractéristiques des ménages qui possèdent des avoirs en épargne-retraite⁹ privée, soit dans la catégorie des régimes individuels, soit dans celle des régimes collectifs (de l'entreprise ou de l'organisation dans lesquelles ils travaillent ou ont travaillé). Le pourcentage de la première colonne de chacune des deux catégories indique la part des ménages qui sont couverts par cette catégorie. Les deux autres colonnes illustrent les valeurs médianes et moyennes des ménages couverts.

Rappelons d'abord quelques chiffres du tableau 2 : 70,5 % du total des unités familiales canadiennes et 70,9 % des unités québécoises avaient une forme quelconque d'épargne-retraite privée en 2012. En nombre d'unités familiales couvertes, elles sont passées, entre 1999 et 2012, de 8,5 à 10,3 millions pour l'ensemble du Canada, et de 2,1 à 2,5 millions au Québec. En 2012, pour l'ensemble des ménages couverts, la valeur médiane de cette épargne se montait à 116 700 \$ au Canada et 111 500 \$ au Québec, contre respectivement 65 500 \$ et 61 900 \$ en 1999. Il s'agit donc d'une augmentation de 78 % pour les ménages canadiens et de 80 % pour les ménages québécois.

Voyons maintenant, grâce au tableau 8, comment se décomposent ces actifs au Québec lorsqu'on les examine selon les types d'unités familiales et les groupes d'âge. Les premières lignes du tableau présentent les résultats selon le type d'unité familiale (famille de 2 personnes ou plus et personne seule). Pour l'ensemble des unités, la progression des unités couvertes a été plus forte dans la catégorie des régimes collectifs (+7 points) que dans celle des régimes individuels (+ 3 points), sans néanmoins que la première catégorie parvienne à rejoindre la part de la deuxième (51,3 % par rapport à 58,3 %). Le nombre de ménages couverts par les régimes collectifs est moindre, par contre la valeur médiane nette de leur patrimoine est dans tous les cas plus du double (un peu plus du triple pour les personnes seules en 2012). De façon générale, ce sont les familles de 2 personnes ou

9. Comme nous l'avons déjà souligné, les données de l'ESF tiennent compte des montants accumulés dans les RPA, les REER et les FERR ainsi que dans les autres régimes de pension, tels que les régimes de participation différée aux prestations, mais excluent les régimes publics (RPC/RRQ).

plus qui ont connu la meilleure progression, tant en matière de couverture par les régimes collectifs qu'en valeurs nettes, lorsqu'on les compare aux personnes seules. Ces dernières ont vu l'écart de la valeur médiane de leur patrimoine dans les régimes individuels, par rapport à celle des familles dans la même catégorie, croître de façon brusque, passant de 33 % à 100 %. À cet égard, l'évolution des régimes collectifs a été moins inégalitaire entre les unités familiales (bien qu'elle le reste également) puisqu'on a vu leur écart passé de 33 % à 49 %. Par ailleurs, la couverture des personnes seules par les régimes collectifs est restée dramatiquement basse (pratiquement la moitié plus basse en 2012).

TABLEAU 8

Actifs dans les régimes de retraite privés, valeur médiane et moyenne, Québec 1999-2012 (\$ de 2012)

		REER, FEER, CRI et autres			Régimes de pension agréés (RPA)		
		%	médiane	moyenne	%	médiane	moyenne
	Selon l'unité familiale						
2012	Toutes les unités	58,3	40 000	97 300	51,3	116 700	260 400
	Familles	68,2	50 000	112 800	61,6	133 000	285 500
	Personnes seules	42,1	25 000	56 100	34,3	89 300	186 300
1999	Toutes les unités	55,2	26 200	65 200	44,8	67 500	144 300
	Familles	64,0	26 200	70 500	51,9	71 900	155 700
	Personnes seules	38,4	19 700	48 300	31,2	54 200	108 100
	Selon le groupe d'âge						
2012	Moins de 65 ans	59,4	35 000	84 300	52,4	89 500	241 400
	Moins de 35 ans	40,6	10 000	24 700	43,8	21 100	44 000
	35 à 44 ans	66,3	25 000	55 600	60,5	64 900	113 600
	45 à 54 ans	68,9	50 000	104 400	54,2	178 400	321 100
	55 à 64 ans	66,3	74 000	129 700	53,9	371 800	466 500
	65 ans et plus	54,7	71 000	144 000	47,4	261 300	329 400
1999	Moins de 65 ans	57,7	21 000	59 200	44,6	53 300	131 300
	Moins de 35 ans	42,8	6 900	19 100	32,6	7 300	21 400
	35 à 44 ans	62,3	18 300	44 700	45,0	37 800	63 500
	45 à 54 ans	68,4	32 800	73 000	54,5	120 400	175 000
	55 à 64 ans	60,7	65 500	118 000	51,8	222 600	307 000
	65 ans et plus	44,2	52 400	101 100	45,6	154 700	202 100

Lorsqu'on examine l'évolution des patrimoines des ménages sous l'angle des groupes d'âge, on constate une amélioration quasi généralisée de la couverture des ménages par les régimes de retraite (tant collectif qu'individuel) entre 1999 et 2012. Deux exemples importants à retenir : hausse de 10 points de pourcentage pour la couverture des régimes individuels des 65 ans et plus et, encore mieux, hausse de 15 points de pourcentage pour la couverture des régimes collectifs des 35-44 ans. Abordons les exceptions à ce premier constat. La couverture des ménages des moins de 35 ans couverts par les régimes individuels a légèrement diminué, de 1999 à 2012, en passant de 42,8 % à 40,6 %. Par contre, la couverture du même groupe d'âge s'est accrue dans la catégorie des régimes collectifs (de 32,6 % à 43,8 %), améliorant de façon plus qu'appréciable leur situation future. C'est un excellent signal, qui montre que si ce groupe parvient à maintenir une progression

similaire dans les prochaines années, il serait en mesure de revenir à la situation du groupe des 65 ans et plus en 1999, où la couverture des régimes collectifs était plus importante que celle des régimes individuels. D'un point de vue d'équité intergénérationnelle, ce tableau indique donc que, si cette tendance se maintenait, on pourrait assister à une amélioration importante de la couverture retraite de jeunes générations.

Il faut rappeler que c'est dans les années 1980 et 1990 qu'ont eu lieu les changements les plus significatifs dans la composition de l'épargne pour la retraite. Dans une étude antérieure (non divulguée), j'avais établi que le montant total détenu dans les régimes individuels avait été multiplié par 6,4 entre 1984 et 1999 (mesuré en dollar constant de 1999), alors que le total des actifs financiers n'avait quant à lui augmenté que de 1,8 fois pour la même période. En 1984, 28 % des unités familiales cotisaient à un régime individuel, contre 55 % en 1999. C'est le groupe d'âge de 25 à 34 ans qui avait enregistré le bond le plus spectaculaire, passant d'une proportion de 23 % en 1984 à 59 % en 1999. Cette grande transformation de la composition de l'épargne pour la retraite, pour des régimes individuels, semble maintenant épuisée. Est-ce qu'on pourrait maintenant assister à un retournement de la situation, en faveur des régimes collectifs? Est-ce en même temps la raison pour laquelle les gouvernements (avec les RVER par exemple) cherchent tant à soutenir des modèles hybrides où la dimension collective camoufle, dans les faits, une gestion individuelle de l'épargne-retraite?

5.2 Le rôle clé des régimes collectifs

Ce qu'il faut encore une fois souligner dans ces résultats, c'est que les patrimoines accumulés par les différents groupes croissent de manière beaucoup plus importante dans les régimes collectifs : en début de vie active, leurs valeurs médianes nettes sont à peu près équivalentes dans les régimes individuels que dans les régimes collectifs; mais dans les trois groupes suivants du cycle de vie active (les 35-44 ans, 45-54 ans et 55-64 ans) le ratio de la valeur du patrimoine médian des régimes collectifs à la valeur du patrimoine médian des régimes individuels passe, respectivement, de 2 à 3,6, puis à 3,4. Par ailleurs, pour n'importe quel groupe d'âge, les inégalités de patrimoine entre les ménages sont plus importantes dans les régimes individuels que dans les régimes collectifs, comme on peut le constater par les écarts plus ou moins importants entre la valeur médiane et la valeur moyenne des patrimoines nets. En somme, malgré les nombreuses mauvaises nouvelles qui nous proviennent du secteur des régimes collectifs de retraite, l'Enquête sur la sécurité financière de 2012 nous montre que les tendances exprimées sur le plan de l'accumulation des actifs devraient renforcer la volonté des acteurs collectifs à protéger ces institutions clés du profil patrimonial québécois.

Conclusion

Ce portrait du patrimoine des ménages au Québec visait plusieurs objectifs : faire une radiographie ponctuelle de la situation des ménages québécois quant à leur sécurité financière et comparer son évolution sur la base des résultats des enquêtes de 1999, de 2005 et de 2012 ; comparer cette évolution à celle des ménages de l'Ontario et du Canada dans son ensemble ; consolider nos connaissances sur l'état de l'épargne disponible au Québec ; enfin, tirer quelques constats de la situation particulière de l'épargne pour la retraite des ménages québécois. Au bout de l'exercice, est-ce que nous pouvons conclure à un profil patrimonial spécifique des Québécois, comme nous le suggérons au départ ?

Malgré les limites de cet exercice, nous pouvons répondre que le Québec se distingue effectivement du reste du Canada lorsqu'on examine la composition du patrimoine des ménages. Non seulement ce « profil patrimonial » existe bien, il s'est même renforcé, malgré toutes les politiques libérales qui ont été menées pour effacer ces distinctions. Avant de conclure sur de brèves réflexions prospectives, résumons nos principaux constats concernant les distinctions québécoises :

Les actifs financiers et non financiers. La composition du patrimoine global des Québécois se distingue de façon significative de celle du reste du Canada. Dans le reste du Canada, nous l'avons vu plus haut, l'élément le plus important du patrimoine reste la résidence principale. En Ontario, cet élément représente 37,1 % de l'avoir total des ménages ; au Québec sa part n'est que de 28,6 %. Par contre, l'épargne-retraite des Québécois représente 34,9 % de leur avoir total alors que pour l'ensemble du Canada (identique pour Ontario) cet élément compose autour de 30 % de l'avoir des ménages.

Endettement. Les unités familiales québécoises montrent un endettement significativement plus faible que dans le reste du Canada, avec cependant un écart beaucoup plus important entre les valeurs médianes et moyennes, signalant ainsi des inégalités plus fortes entre les unités familiales.

L'épargne collective. La différence la plus importante se retrouve dans la catégorie des régimes collectifs de retraite (ou les RPA selon la catégorie de l'ESF), avec un écart de 5 points de pourcentage entre le Québec et l'Ontario. Cette différence devrait s'expliquer par un taux de syndicalisation plus élevé au Québec, qui encourage la formation de régimes collectifs. Sur ce plan, on ne peut que souligner un renforcement significatif du patrimoine collectif de retraite des Québécois. Entre 1999 et 2012, la part des détenteurs de droits de régime de retraite collectif est passée de 44,8 % à 51,3 % (augmentation de 15 %) alors que leur actif global (en valeur réelle) a plus que doublé (augmentation de 130 %). Alors qu'en 1999 ce patrimoine collectif représentait 64 % de l'épargne-retraite des ménages, en 2012 il atteignait 70 %. Remarquons que ce groupe compte 3 points de pourcentage de plus de ménages au Québec qu'au Canada, ce qui représente tout de même autour d'un quart de millions de personnes. Ce n'est pas négligeable. Du côté de l'épargne hors des régimes de retraite, on constate deux choses : d'une part, si la grande majorité des ménages possèdent des dépôts dans des institutions financières (92,2 %), les avoirs détenus sous cette forme sont peu significatifs (la moitié qui y possède moins 4 000 \$) ; d'autre part, les actifs détenus sous forme de fonds communs et de capital-actions (hors REER) sont en moyenne plus importants, mais ne sont présents, respectivement, que chez 7,7 et 7,2 % des unités familiales québécoises.

Systématiquement, les Québécois y sont moins présents que pour les unités familiales canadiennes. Enfin, ici comme ailleurs, on constate que le CELI détourne une partie significative des actifs de l'épargne pour la retraite. Étant donné que pour le CELI nous n'avons que les données de 2012, il est difficile de conclure à une tendance. Néanmoins, tout indique qu'il faudrait s'en préoccuper.

Les inégalités. Les inégalités de patrimoine sont moins importantes au Québec que dans le reste du Canada. On a pu constater que c'est au Québec que le quintile supérieur (les 20 % des ménages les plus favorisés) accapare le patrimoine net le moins élevé, 61,4 % au Québec contre 69,3 % en Ontario, et où le quintile inférieur a vu la valeur médiane s'améliorer, contrairement au reste du Canada. Cette plus faible inégalité de patrimoine chez les ménages québécois survient malgré le fait que la part des catégories d'actifs non financiers (principalement la résidence principale) des Québécois soit moindre qu'ailleurs au Canada, alors que cette catégorie signale les inégalités les moins importantes. Ça veut donc dire que cette situation est surcompensée par la sous-représentation des ménages québécois dans les catégories d'actifs financiers hors des régimes de pension, qui sont à l'inverse marquées par de grandes inégalités de patrimoine.

À titre de conclusion : une réflexion prospective sur l'évolution de la richesse détenue par les Québécois

Le Québec fera face dans les années et les décennies à venir à divers enjeux sociétaux et environnementaux importants, qui pourraient, à la fois, tirer profit de cette richesse collective détenue par la population tout en ayant des impacts matériels (positifs ou négatifs) sur le rendement de ce patrimoine. Rappelons-le : l'actif total des ménages québécois s'élève à 1,9 billion \$ (excluant les actifs du RRQ), qui se décompose de la façon suivante : 911 milliards \$ en actifs financiers, 851,6 milliards \$ en actifs non financiers et 186,6 milliards \$ en capitaux propres en entreprise. Compte tenu d'une contrepartie de 247,5 milliards \$ en dettes totales, le patrimoine net des ménages québécois est de 1,7 billion \$.

Entre 1984 et 1999, soit en quinze ans, le patrimoine net total des Québécois s'est enrichi de 80 % (en dollar constant de 1999, données non illustrées dans cette note); de 1999 à 2012, en treize ans, il a plutôt connu une croissance nette de 109,6 % (en dollar constant de 2012). Pour la catégorie des actifs financiers, la croissance des 13 dernières années a été encore plus rapide, de 120 %, donc une croissance moyenne annuelle de presque 10 %. En principe, pour les deux décennies à venir, nous devrions assister à un gonflement encore plus important du patrimoine des Québécois. En raison du vieillissement de la population (avec l'atteinte d'un plateau autour de 2040) mais aussi de l'amélioration continue de la situation économique et de l'accroissement du niveau d'éducation de la population active, les besoins et la capacité des Québécois à améliorer leur sécurité financière conduiront à une utilisation accrue des diverses formes d'accumulation d'actifs. Pour le seul régime public de retraite (RRQ), on anticipe que la réserve (40 milliards \$ en 2013) devrait doubler d'ici 2030 et tripler d'ici 2040¹⁰.

Par ailleurs, si les politiques publiques cherchaient à favoriser une progression plus importante de la part des ménages couverts par la catégorie de régimes de retraite collectifs et par celle des actifs immobiliers (en particulier la résidence principale), deux catégories qui signalent de faibles inégalités de patrimoine, cet enrichissement des Québécois pourrait profiter au plus grand nombre des ménages, de façon plus égalitaire. Malheureusement, le gouvernement québécois actuel, en

10. RRQ, *Analyse actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2009*, 2010.

prolongement de ce que faisait le gouvernement Harper, a plutôt cherché à soutenir à tout prix le développement des catégories à forte inégalité de patrimoine (les actifs financiers hors régime de retraite et les régimes de retraite individuels) et à fragiliser les régimes collectifs.

Dans le cadre de cette réflexion prospective sur l'épargne au Québec, on ne peut pas passer sous silence l'enjeu des héritages de grandes fortunes. Selon une étude de l'ISQ¹¹, environ 28 % des familles québécoises avaient déclaré avoir reçu un héritage en 2012, pour une valeur totale qui se serait élevée, entre 2007 et 2012, à 20 milliards \$. Et ce dernier montant ne comprend pas les héritages non financiers (les résidences reçues en héritage). Dans la très grande majorité des cas, les règles fiscales actuelles sur les successions, qui consistent à acquitter les obligations fiscales du défunt au cours du processus de liquidation, ne posent pas des problèmes. Ces derniers surviennent dans les cas de grandes fortunes. Car selon la même étude, les résultats de la comparaison des héritages reçus en fonction des quintiles de valeur médiane montrent clairement que ces transferts consolident et même renforcent les inégalités de patrimoine au Québec. Il serait donc nécessaire que le gouvernement s'attaque aux stratégies fiscales visant à réduire l'impôt sur les successions par le biais d'un impôt spécial sur les grands patrimoines. Or, dans un Québec-province enfermé dans les règles d'un système fédéral de fiscalité dysfonctionnel, une telle initiative s'avèrerait un échec total puisque les autres provinces n'acceptaient pas de jouer avec les mêmes règles, en opposition avec les choix de société que nous pourrions nous donner.

Finalement, un autre problème majeur est que l'épargne est encore aujourd'hui canalisée, de façon trop importante (que nous évaluons à 120 milliards \$), par des institutions financières à l'extérieur du Québec, des institutions financières dont les principes et les pratiques sont à des années-lumière d'une finance responsable. Dans le Portrait de la finance responsable (volet placement) que nous avons produit en 2013¹², nous avons montré que la part du placement responsable au Québec (33,1 %) nous plaçait entre celle obtenue au Canada (20 %) et celle des pays européens (49 %) et que cette bonne représentation du placement responsable était due à l'ampleur des pratiques de placement responsable chez les caisses de retraite (81,9 %) ainsi que dans une proportion moindre, chez les sociétés de gestion (19,2 %). Autrement dit, plus notre épargne est gérée de façon collective et plus elle a tendance à être responsable.

Pour nous, ce devrait être là tout un défi que de participer à l'effort de conserver la maîtrise de cette épargne sur le sol québécois, tout en parvenant à lui imprimer nos valeurs et nos pratiques socialement responsables. C'est pourquoi il est fondamental que nous renforçons les diverses composantes du modèle québécois de l'épargne pour la retraite, avec des caisses de retraite d'employeurs mieux contrôlées par les employés, des formules originales d'épargne pour la retraite comme les fonds de travailleurs et des programmes publics de retraite plus généreux. Ensemble, ces composantes représentent les outils incontournables qui devraient nous permettre d'assurer une meilleure qualité de vie à la retraite, tout en nous donnant un meilleur contrôle sur son utilisation pour répondre aux enjeux de développement du Québec. Ensemble, en s'appuyant mutuellement autour de diverses plateformes communes de financement, ces composantes devraient être en mesure de constituer un effet de levier plus que suffisant pour mobiliser les capitaux nécessaires à la transition du Québec vers une économie à faible intensité carbone.

11. Marc-André Gauthier, « Les transferts interfamiliaux au Québec : héritages et transferts volontaires », ISQ, *Données sociodémographiques en bref*, Volume 20, numéro 1, octobre 2015.

12. Voir note 2.

Cette recherche a apporté quelques éléments de compréhension et de clarification dans le champ d'études de l'épargne. Pour aller plus loin, il faut cependant prendre conscience de la limite des données disponibles concernant la maîtrise de cette épargne et de la nécessité d'investir d'importants efforts de recherche, sur le long terme, pour construire un corpus plus accessible et plus fidèle à notre réalité.

